



Présentation prébudgétaire de la FCA

Janvier 2009

La Fédération canadienne de l'agriculture
21 rue Florence, Ottawa, Ontario K2P 0W6
Tél. : 613-236-3633
www.cfa-fca.ca



Présentation prébudgétaire de 2009 de la FCA

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) est une organisation-cadre qui représente plus de 200 000 familles agricoles à travers le Canada. Ces familles agricoles exploitent de petites entreprises et travaillent fort et ainsi aident l'ensemble des Canadiens et Canadiennes en contribuant de façon considérable à l'économie canadienne, en fournissant des aliments salubres et abordables à la population du Canada et en veillant à la propreté et à la durabilité de l'environnement.

Dans le cadre de la consultation prébudgétaire de cette année, la FCA reconnaît les défis fiscaux et économiques auxquels fait face le Canada et votre gouvernement. Le secteur agroalimentaire canadien est vital en ce sens qu'il génère de l'activité économique, crée des emplois et exporte des produits pour le compte du Canada. La FCA espère que le gouvernement conviendra que le maintien de la viabilité de ce secteur tout au long de la crise actuelle, et l'exploitation des nouvelles possibilités de commercialisation sur le marché intérieur et sur celui de l'exportation, constituent un investissement qui vaut la peine d'être fait pour les régions rurales du Canada et pour notre pays dans son ensemble.

À cette fin, nous avons défini un certain nombre de possibilités d'investissement au sein du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui maximiseront sa contribution à l'économie canadienne et assureront sa compétitivité au cours des années à venir.

1 Accélération de l'attribution de fonds à l'infrastructure

1.1 Transport

Les agriculteurs canadiens et leurs industries connexes ne peuvent fonctionner sans une solide infrastructure de transport au Canada. Les routes, le chemin de fer et la mer sont vitaux pour assurer le libre mouvement des biens et services agricoles dans toutes les provinces et territoires, et la FCA encourage le gouvernement à consacrer des fonds à l'infrastructure de sorte à maximiser à la fois l'efficacité et la capacité de ces artères vitales.

Les routes et les autoroutes constituent le lien des agriculteurs avec le monde extérieur. Le gouvernement fédéral a reconnu leur importance par le passé, en lançant d'utiles initiatives comme le Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies et d'autres projets d'infrastructure. En raison de l'importance grandissante du transport par camion dans l'entier secteur de l'agroalimentaire, un réseau d'autoroutes bien conçu et pouvant répondre à la demande est de la plus haute importance.

- **La FCA encourage le gouvernement à tenir compte des régions rurales du Canada dans le cadre de tout programme d'amélioration de l'infrastructure, puisque les routes rurales constituent un important lien entre les centres de production et les marchés finaux auxquels les produits sont destinés.**

Un système ferroviaire fiable, abordable et pouvant répondre aux exigences revêt une importance croissante alors que les prix du carburant fluctuent et que la demande de

ressources canadiennes outre-mer accuse une hausse. De nombreuses communautés rurales dépendent de leur ligne ferroviaire, puisqu'il s'agit de la seule façon rentable pour elles de faire transporter leur produit à un point d'exportation approprié. Malheureusement, à cause de négligence qui dure depuis des années, de nombreuses lignes ferroviaires plus petites ont été abandonnées par les compagnies de chemin de fer soucieuses de réduire leurs coûts, ce qui signifie que les collectivités de taille plus restreinte ont été laissées pour compte et ne peuvent plus bien concurrencer les autres producteurs.

- **La FCA suggère que le gouvernement entreprenne un examen des transports, en analysant le système en place afin de repérer les secteurs où un investissement stratégique maximiserait les avantages tant pour les centres urbains que les centres ruraux et qu'il y attribue les fonds d'investissement requis le plus rapidement possible.**

Le dernier lien vital dans le réseau de transport au Canada est formé des installations qui assurent le mouvement efficace des produits dans notre réseau portuaire de l'Atlantique, du Pacifique et des Grands lacs.

- **La FCA appuierait toute dépense consacrée à l'infrastructure dont le but serait d'augmenter l'efficacité et de réduire les coûts de transport des céréales et des oléagineux, des engrais et des autres produits importants qui passent par ce réseau, et particulièrement les projets où de tels avantages se répercuteraient dans toute la chaîne jusqu'aux fermes.**

1.2 Préservation de terres agricoles productives

Souvent, lorsqu'on pense à infrastructure, on pense à des ponts, des routes, des réseaux et d'autres structures d'origine humaine qui offrent un avantage public et encouragent l'activité économique. Or, ce que l'on oublie souvent est que l'élément d'infrastructure le plus précieux et le plus rare dans le secteur agricole est la terre agricole de haute qualité. La préservation des terres agricoles est une activité qui vise à protéger ce qu'il y a de mieux pour nos enfants et petits-enfants, en mettant de côté des terres productives dans une fiducie foncière.

Le Programme des dons écologiques a un succès retentissant dans tout le Canada, en encourageant, au moyen d'incitatifs fiscaux, le don volontaire de terres écosensibles ou de servitudes ou covenants à l'égard de telles terres à des organismes de conservation désignés. Nous félicitons votre gouvernement pour avoir éliminé les gains en capital dans le cadre de ce programme. Cependant, il n'existe pas une telle mesure d'encouragement pour le don de terres agricoles productives, qui lui aussi fournit de nombreux avantages publics sur le plan environnemental, social et économique. Nous devons assurer le traitement égal des donateurs de terres agricoles et faire en sorte que les servitudes et covenants agricoles soient tout aussi efficaces et efficaces.

La protection des terres agricoles au Canada, et surtout celles de catégorie 1 dans les meilleures zones agroclimatiques du sud de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique, ainsi que des autres excellentes terres à travers le pays, est essentielle pour de nombreuses raisons, notamment :

- Du point de vue économique, l'agriculture constitue l'une des principales industries au Canada, et vient tout de suite après celle de l'industrie de l'automobile. L'agriculture est le moteur de l'économie rurale dans de nombreuses régions du pays et par le biais de

l'industrie de la transformation et de l'approvisionnement en intrants, elle constitue également une importante composante de l'économie urbaine nationale.

- Seulement environ 11 % des terres au Canada peuvent servir à la production agricole.
- Seulement 5 % des terres au Canada appartiennent à la catégorie 1 et plus de la moitié de ces terres de haute qualité se trouvent dans la province de l'Ontario, où le taux d'urbanisation est élevé.
- Tandis que les efforts visant à surveiller la perte de terres agricoles productives manquent d'uniformité à travers le Canada, nous savons que plus de 18 % des terres de catégorie 1 en Ontario ont déjà été urbanisées et nous perdons environ un acre par heure à cause de développement dans la région métropolitaine de Toronto.
- Les terres agricoles fournissent des avantages environnementaux vitaux allant de la conservation de l'eau à celle des paysages ruraux pittoresques en passant par la préservation des habitats fauniques et de la foresterie.
- Si jamais le Canada ressentait la nécessité ou le souhait d'être autosuffisant en matière de production des aliments destinés à sa population, il est critique que nous prenons des mesures maintenant pour protéger les sols productifs qui nous restent.

Il y a un besoin urgent de combler l'écart qui existe dans les mesures d'incitation fiscales existantes encourageant le don de terres agricoles, afin que la FCA, de concert avec plus de 170 organisations de conservation un peu partout au Canada, puissent fournir aux particuliers qui souhaitent faire don de leurs terres agricoles ou de servitudes ou covenants liés à de telles terres à tout le moins les mêmes opportunités que celles qui sont offertes aux donateurs de terres écosensibles.

- **La FCA demande au ministre des Finances de créer un Programme de dons agricoles qui prévoit des mesures d'encouragement pour les donateurs de terres agricoles productives ou de servitudes ou covenants agricoles similaire au Programme des dons écologiques qui connaît un très grand succès.**

2 Création de marchés du travail solides et durables et de mesures d'encouragement à la formation

Le problème démographique auquel fait face l'industrie de l'agriculture dans tout le Canada est un problème sur lequel il faut se pencher immédiatement. À mesure que la population agricole vieillit, il y a une réelle préoccupation que les générations futures n'aient pas la formation, le désir ou les moyens financiers de participer au sein du secteur de la production agricole sous sa forme actuelle.

- **La FCA appuie les activités du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture consistant à cerner les besoins de formation du secteur et à chercher des solutions à cet égard. Elle espère que le gouvernement continuera de reconnaître la contribution de ce précieux conseil et appuiera ses activités futures.**

Nous espérons également que le gouvernement coopérera avec des intervenants comme la FCA et ses homologues provinciaux, pour faire en sorte que la transition d'une génération plus ancienne à une génération plus nouvelle d'agriculteurs se fasse avec le moins d'interruptions possibles pour le secteur de l'agroalimentaire. Pour ce faire, il pourrait offrir une combinaison de traitements fiscaux favorables, de programmes de mesures incitatives, de garanties de prêt rehaussées (comme le Programme Coups d'pousse de Financement agricole Canada) et d'autres mécanismes similaires.

- **La FCA espère que le ministre des Finances fournira un appui à des initiatives axées sur les jeunes agriculteurs de sorte que l'agriculture canadienne demeure viable au cours des prochaines décennies.**

3 Soutien aux secteurs industriels traditionnels et émergents

3.1 Crise dans l'industrie du bétail

Il y a peu de secteurs qui ont souffert autant au cours de l'année écoulée que l'industrie du bétail. Tandis que tous les éleveurs de bétail ont fait face à une pression considérable provoquée par les prix des aliments et de l'énergie, les secteurs dont les produits sont destinés plutôt à l'exportation, comme le bœuf et le porc, ont également eu à composer avec de faibles prix pour leurs animaux et des taux de change volatils. Les effets de cette combinaison de facteurs ont été particulièrement éprouvants pour l'industrie du porc à cause de la courte durée de leurs cycles de production, à cause de leurs forts besoins en capital et à cause de la sensibilité au taux de change de leurs marchés d'exportation. Par ailleurs, tant les producteurs de bœuf que ceux du porc sont confrontés à un renforcement des mesures de protectionnisme aux États-Unis sous la forme de règles obligatoires d'étiquetage indiquant le pays d'origine, ce qui force les usines de transformation aux États-Unis à séparer les animaux canadiens des cohortes américaines. Cela augmente les coûts pour les installations, qui œuvrent déjà dans un environnement compétitif, et un grand nombre des usines ont réagi en fermant complètement leurs portes au porc et au bœuf canadiens. Il en a résulté un manque d'installations d'abattage appropriées pour les animaux canadiens, une baisse encore plus prononcée des prix et des trajets plus longs pour les animaux, alors que les éleveurs tentent de trouver des installations qui seraient encore prêtes à accepter leurs animaux. Dans le Rapport sur le porc (23-010-X), publié par Statistique Canada en octobre 2008, on lisait que la production du porc avait fléchi de 11 % par rapport à l'année dernière, que 16 % des producteurs de porc avaient mis fin à leurs opérations et que le prix obtenu par les éleveurs pour leurs bêtes avait diminué de 21,7 % comparé à 2007. Cela a de très graves conséquences pour les agriculteurs, les provenderies et les compagnies de camionnage et influe fortement sur la capacité de transformation restante au Canada.

La Fédération canadienne de l'agriculture loue le gouvernement pour la manière dont il a tenu compte des préoccupations des agriculteurs en apportant des changements à la Loi sur la commercialisation des produits agricoles, en accordant des paiements d'urgence aux éleveurs de bétail par l'intermédiaire du Programme de paiements anticipés (PPA) et en mettant en œuvre des solutions comme le programme de réforme des truies. Ces programmes ont permis à l'industrie du bétail de traverser des difficultés sans précédent et d'y survivre jusqu'en 2009, tout

en faisant face cependant à une réduction considérable de la capacité. Cependant, les problèmes auxquels se heurte l'industrie ne sont pas encore terminés. Tandis que les prix de la provende et les taux de change ont commencé à s'améliorer pour les éleveurs, le prix du bétail et du porc, ainsi que les effets de l'étiquetage obligatoire indiquant le pays d'origine continuent à exercer des pressions sur l'industrie. Si de nombreux agriculteurs ont réussi à survivre au cours de l'année écoulée, c'est uniquement parce qu'ils ont mis leur ferme en gage pour obtenir les capitaux nécessaires; parmi ceux qui avaient fait face à des difficultés similaires à cause de la crise de l'ESB, l'option était souvent de faire faillite. Pour 16 % des éleveurs de porc, la solution a été de quitter l'industrie; il y a un risque considérable que le nombre des éleveurs qui mettront ainsi la clé sous la porte augmentera au cours des prochains mois.

De nombreux éleveurs ont décidé de quitter les industries du porc et du bétail durant cette crise prolongée, mais la majorité d'entre eux font tout ce qu'ils peuvent pour maintenir leurs opérations durant cette période de bouleversements et attendent que les conditions s'améliorent sur le marché. Les avances d'urgence accordées dans le cadre du PPA ont donné de l'espoir à ces agriculteurs et une chance de vivre de meilleures conditions à l'avenir. Malheureusement, l'inquiétude actuelle tient au fait que ces prêts provisoires commenceront à être dus en mai 2009. Il semble qu'il y ait des signes de vie sur le marché du bétail, et certains analystes prévoient qu'on atteindra un tournant durant la deuxième moitié de 2009. Ce qui est certain, cependant, est que de nombreux éleveurs de bétail ne sont pas dans une situation où ils peuvent rembourser l'entière avance d'ici mai 2009 et en imposant une telle échéance stricte, on causera un nombre massif de défauts de paiement, surtout au sein de l'industrie du porc.

- **La FCA recommande que Finances Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborent pour répondre à cette crise en prorogeant, d'un an, le calendrier de remboursement des paiements faits dans le cadre du Programme de paiements anticipés.**
- **La FCA demande à Finances Canada de fournir également au ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada tout soutien additionnel dont il pourrait avoir besoin pour répondre aux besoins des éleveurs de bétail durant cette période difficile.**

Le secteur du bétail est l'une des épines dorsales de l'activité économique canadienne, en raison de son important apport à l'excédent commercial de notre pays. Cette industrie fournit des emplois et assure une activité économique dans une grande partie des régions rurales du Canada et son effondrement aurait des conséquences catastrophiques à l'échelle nationale. La FCA encourage vivement les ministres des Finances et de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de coopérer avec la FCA et avec les groupements de producteurs spécialisés concernés pour réagir à la crise qui sévit afin que cette précieuse industrie puisse continuer à être une composante viable de l'activité économique canadienne à l'avenir.

3.2 Mesures en réponse aux maladies animales

L'Agence canadienne d'inspection des aliments assure actuellement une surveillance obligatoire des troupeaux commerciaux de volailles pour repérer tout cas de grippe aviaire. Si les souches H5 ou H7 sont décelées, les troupeaux qui en sont atteints devront être réformés.

La formule utilisée en cas de réforme par l'ACIA ne compense pas suffisamment les éleveurs pour la valeur productive des poules. L'indemnisation prévue ne permet même pas à la plupart

des producteurs d'acheter de nouveaux animaux, et encore moins de défrayer les frais élevés de nettoyage ou de contrebalancer la perte de revenus et d'autres dépenses. Nous estimons que le contrôle de la grippe aviaire représente une importante mesure contribuant au bien public et, à ce titre, le fardeau ne devrait pas être endossé de façon disproportionnée par l'agriculteur en cas de détection d'une flambée.

Les producteurs et les transformateurs du bétail subissent une pénalité économique similaire au chapitre de l'indemnisation en cas de maladie animale. Les exigences actuelles liées aux matières à risque spécifiées (MRS) imposent un lourd tribut à notre secteur du bétail et pénalisent injustement ce secteur tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation. Le fait pour notre industrie du bétail de se conformer à de rigoureux règlements de salubrité des aliments et de lutte contre les maladies animales constitue un important bien social—un bien social appuyé par les producteurs canadiens—mais si les importations ne sont pas assujetties à des exigences similaires, là aussi, les producteurs au Canada sont désavantagés inutilement.

Les programmes Agri-stabilité et Agri-relance complètent parfois l'indemnisation assurée par l'ACIA, mais il est certain qu'on pourrait assurer une meilleure intégration entre ces programmes. De même, tous les producteurs, tous systèmes de production confondus, devraient être couverts et soutenus pour palier à l'éventualité d'une catastrophe causée par des maladies animales. À l'heure actuelle, un important segment des producteurs, particulièrement ceux assujettis aux régimes de gestion de l'offre, se trouvent dans l'incapacité d'accéder à ce type d'indemnisation.

- **La FCA demande au gouvernement de prendre des mesures pour assurer une couverture adéquate à l'ensemble des agriculteurs canadiens au cas où il y aurait des flambées de maladies, puisque le contrôle d'une telle menace pour la santé publique correspond tout à fait à l'intérêt de l'agriculteur et de la société.**
- **De même, si le gouvernement est résolu à promulguer des normes de biosécurité, la FCA demanderait qu'une indemnisation appropriée soit prévue afin de faciliter cette transition et afin d'assurer le plus haut degré de conformité et de participation. Cette mesure inclurait également une coopération avec l'industrie pour définir un système de partage des coûts économiquement faisable pour les matières à risque spécifiées (MRS) qui ne pénalise pas injustement notre secteur du bétail à l'échelle mondiale et nationale.**
- **Finalement, la FCA reconnaît l'importance des programmes de salubrité des aliments à la ferme et encourage vivement le gouvernement à maintenir ces programmes qui profitent à la société.**

3.3 Cadre stratégique pour l'agriculture « Cultivons l'avenir »

L'ensemble des programmes de gestion du risque de l'entreprise qui s'inscrivent dans le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture « Cultivons l'avenir » sont en place depuis maintenant plus d'un an et bien qu'il y ait toujours des aspects de ces programmes qui pourraient être améliorés, ils forment un précieux élément de la stratégie de gestion du risque de l'entreprise de nombreux agriculteurs.

- **La FCA est reconnaissante pour la manière dont le gouvernement contribue aux programmes de gestion du risque de l'entreprise et encourage vigoureusement le ministre des Finances à maintenir son soutien pour ces importants outils tout au long de l'actuelle**

crise économique, puisqu'ils apportent un certain soulagement à l'incroyable volatilité des marchés à laquelle font face tous les producteurs ces temps-ci.

Agriculture et Agroalimentaire Canada est en train d'élaborer les programmes autres que ceux de gestion du risque de l'entreprise, et la FCA espère que Finances Canada reconnaîtra les importantes contributions faites par cet ensemble de programmes. Un grand nombre de ces programmes visent à créer de nouveaux marchés, à investir dans des idées et des projets novateurs, à appuyer des initiatives environnementales et des programmes de salubrité des aliments à la ferme, à créer des partenariats entre les secteurs public et privé et à améliorer la compétitivité générale de l'agriculture canadienne. Cependant, il est essentiel d'agir vite. L'entente de financement en vigueur se terminera au début du printemps et nous attendons toujours de voir les détails de cette prochaine génération de programmes.

- **La FCA encourage le gouvernement à fournir rapidement un nombre suffisant de ressources à cette partie du Cadre stratégique pour l'agriculture « Cultivons l'avenir », afin que cet important travail puisse se poursuivre et afin que notre secteur puisse sortir de cette crise en tant qu'acteur plus fort, tant à l'échelle nationale qu'internationale.**

On espère aussi que le gouvernement conjuguera ses efforts avec les organisations agricoles à vocation générale et avec les groupements de producteurs spécialisés pour concevoir et mettre en œuvre ces programmes. Les agriculteurs tiennent à participer à la création de cet ensemble de programmes; personne n'est davantage concerné par l'avenir de l'agriculture que les agriculteurs au Canada, et nous souhaitons mettre à profit cet enthousiasme pour bâtir un solide avenir pour l'industrie.

Des programmes dits secondaires sont reliés à cette plate-forme de programmes s'inscrivant dans la stratégie « Cultivons l'avenir ». On pense notamment au Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ou PASCAA, et à diverses initiatives de salubrité des aliments, qui sont de précieuses composantes ayant pour but d'améliorer la capacité et l'efficacité de l'agriculture canadienne. La FCA encourage le gouvernement à maintenir son soutien pour ces programmes.

La poursuite de l'activité économique rurale durant ces temps difficiles est d'une importance cruciale, et la FCA reconnaît que les systèmes de gestion du risque de l'entreprise qui peuvent maintenir la viabilité de l'agriculture canadienne, à des coûts négligeables, comme les régimes de gestion de l'offre, revêtent une importance considérable pour nos collectivités rurales.

3.4 Programmes agricoles souples au niveau régional

Il va sans dire que les opérations agricoles peuvent varier énormément d'un bout à l'autre de notre pays. Les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, bien qu'ils soient un mécanisme de soutien important et apprécié offert aux agriculteurs partout au Canada, sont des programmes nationaux qui parfois risquent d'être trop rigides pour répondre à des situations régionales ou à des situations mettant en cause des produits spécifiques. Par conséquent, parfois, certains agriculteurs, systèmes de production ou produits sont laissés pour compte et ne reçoivent pas le soutien dont ils ont besoin pour les aider à répondre à des difficultés opérationnelles ou pour exploiter de nouvelles opportunités. Finalement, les agriculteurs canadiens font la concurrence sur des marchés internationaux, à des producteurs qui reçoivent des niveaux considérablement plus élevés de soutien direct de leur gouvernement ou un

soutien visant des produits particuliers, problème que le programme Agri-stabilité ne peut contrer. Lors de la plus récente campagne électorale, le Parti conservateur du Canada a promis d'adopter une enveloppe de financement assurant de la souplesse au niveau régional qui refléterait les objectifs de la proposition prévoyant la création d'un fonds baptisé AgriFlex.

- **La FCA encourage le gouvernement du Canada à tenir sa promesse électorale en mettant sur pied le fonds AgriFlex et en permettant aux agriculteurs et aux gouvernements provinciaux de répondre aux besoins variés de l'agriculture partout au Canada.**

Le fonds AgriFlex serait constitué par les gouvernements fédéral et provinciaux dans le but de concevoir des programmes régionaux ou des programmes visant des produits spécifiques pour lesquels il n'existe actuellement aucun programme national. AgriFlex est censé compléter l'ensemble des programmes agricoles s'inscrivant dans la stratégie « Cultivons l'avenir » en voie d'être élaborés par le gouvernement fédéral par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce programme assurera une souplesse appropriée au niveau provincial-territorial conforme aux objectifs nationaux, facilitera l'adaptation à des circonstances changeantes sur les marchés et aidera les producteurs à améliorer leur profitabilité d'une manière qui répond aux besoins uniques d'un secteur ou d'une région donnée.

Le fonds AgriFlex serait une enveloppe de financement fédérale-provinciale qui pourrait être mise à la disposition des gouvernements provinciaux pour financer des programmes régionaux, par exemple pour apporter des améliorations à l'assurance-production ou à des initiatives environnementales ou pour appuyer des technologies innovatrices et des initiatives axées sur les marchés. Le fonds AgriFlex assurerait une marge de manœuvre dans le contexte des programmes régionaux en permettant l'affectation de fonds fédéraux à ces précieux programmes, ce qui assurerait le versement en contrepartie de fonds provinciaux et prévoirait la souplesse nécessaire pour que ces fonds soient utilisés de la manière qui profite le plus aux agriculteurs.

Par l'intermédiaire de formules fédérales-provinciales de partage des coûts en agriculture, les gouvernements fédéral et provinciaux contribueraient chacun au fonds AgriFlex et encourageraient ainsi la mise au point de programmes régionaux ou visant des produits spécifiques. Les programmes qui en résulteraient pourraient réduire la dépendance à l'égard de fonds spéciaux imprévisibles, ce qui serait un énorme avantage tant pour les agriculteurs que pour les gouvernements.

Le fonds AgriFlex peut aider à renforcer les programmes régionaux d'un océan à l'autre du Canada et parmi tous les groupements de producteurs spécialisés. Les programmes régionaux ou visant des produits particuliers peuvent être conçus pour venir en aide à n'importe quel secteur dans le besoin, comme les secteurs qui normalement seraient susceptibles de recevoir des fonds spéciaux d'urgence dans le cadre de la structure de soutien en place. Par exemple, l'horticulture fait face actuellement à de considérables défis à cause de la hausse du dollar, du coût élevé de la main-d'œuvre et de l'augmentation des coûts énergétiques. Les gouvernements et l'industrie doivent mettre au point et appliquer des programmes qui permettent aux agriculteurs de traverser cette période difficile, si l'on veut que le Canada continue d'avoir un secteur horticole viable. De même, les provinces de l'Atlantique sont à la recherche de manières de financer des activités de recherche et l'innovation et encouragent l'adoption de nouvelles cultures et techniques de production, et la Saskatchewan est à la

recherche de façons d'améliorer son programme d'assurance-récolte. Le fonds AgriFlex fournirait une méthode aux gouvernements fédéral et provinciaux de travailler en tandem pour appuyer ces initiatives stimulantes. Un autre exemple est celui des producteurs des céréales et des oléagineux, dont les récoltes commencent finalement à avoir un rendement positif. Il s'agit là d'une excellente occasion de concevoir et de mettre en œuvre des programmes à un coût minime pour bien se préparer aux problèmes économiques qui pourraient survenir dans le futur.

3.5 Coûts des intrants

Partout au Canada, les agriculteurs ont fait face à des pressions considérables qui se reflètent dans la colonne des dépenses de leurs bilans. Les coûts des engrais, de la provende, des services publics et autres ont causé l'érosion des marges pour tous les agriculteurs, où qu'ils soient au Canada.

Durant la campagne électorale de 2008, le gouvernement au pouvoir a promis une réduction de 2 cents par litre de la taxe d'accise prélevée sur le diesel. Le carburant représente une dépense considérable pour les agriculteurs partout au pays, et la FCA espère que le prochain budget inclura cette importante mesure d'allègement fiscal qui aidera à atténuer quelque peu ce fardeau.

- **La FCA demande au gouvernement de respecter son engagement de réduire de 2 cents le litre la taxe d'accise prélevée sur le diesel.**

3.6 Commercialisation auprès des consommateurs au Canada

Le gouvernement du Canada a adopté récemment des modifications apportées aux lignes directrices d'étiquetage régissant la mention « Produit du Canada » dans le but de répondre aux exigences des consommateurs qui souhaitent des étiquettes plus claires. La FCA estime qu'un changement de ce genre fournit une occasion unique d'informer les consommateurs canadiens au sujet de l'origine de leurs aliments et de développer davantage le marché intérieur pour les producteurs canadiens.

La FCA reconnaît que le chemin vers le rétablissement de la confiance des consommateurs dans les produits d'origine canadienne sera long et complexe, mais qu'en fin d'analyse, tant l'industrie que les consommateurs y trouveront leur compte. Ceci dit, ce dossier présente à la fois un problème à court terme et un problème à long terme. À court terme, la période de transition accordée aux producteurs pour assurer la conformité aux nouvelles règles était très courte, ce qui risque d'ajouter des coûts opérationnels significatifs au sein d'une industrie de production alimentaire qui continue de ressentir les séquelles d'une année très volatile. À long terme, nous croyons qu'il continue d'y avoir un besoin de fournir aux consommateurs un plus grand accès à de l'information qui les aidera à prendre des décisions mieux informées concernant la nourriture qu'ils achètent.

Pour aider à la réalisation de l'objectif consistant à soutenir et à encourager l'exploitation d'opportunités de commercialisation de produits locaux, la FCA encourage le gouvernement à entreprendre deux initiatives.

- **La FCA souhaite collaborer avec le gouvernement pour exploiter les récents changements apportés aux lignes directrices d'étiquetage relativement à la mention « Produit du Canada » en les intégrant à une stratégie globale de marketing des produits canadiens.**
- **Reconnaissant que ces changements seront apportés tout au long de l'année prochaine, la FCA demande au gouvernement de coopérer avec elle pour éduquer les consommateurs sur les changements qui sont apportés, pour dresser des plans de commercialisation appropriés et pour mettre en œuvre un programme de marketing qui maximise les avantages économiques pour les producteurs, les transformateurs, les détaillants et les consommateurs.**

3.7 Plan d'investissement coopératif

Dans le but de créer un environnement commercial compétitif et en raison de l'impact potentiel de mesures fiscales ayant pour but la réalisation d'objectifs de politique publique, la FCA suggère la création d'un Plan canadien d'investissement coopératif. Dans un monde où les fusions et acquisitions se multiplient, les familles agricoles canadiennes font face à une concentration croissante sur les marchés, dans différentes facettes de la production agricole.

Depuis longtemps, les coopératives constituent, pour les producteurs primaires, une solution qui leur permet de négocier des prix équitables pour les intrants et de mettre en marché leurs extrants. Les coopératives sont un mécanisme extrêmement efficace pour assurer l'efficacité économique. Les coopératives rassemblent des multitudes de personnes, créent des économies d'échelle et des gains d'efficacité au niveau de la coordination, permettent de trouver des acheteurs et vendeurs, assurent le partage des risques et réduisent les frais transactionnels. Dans un même temps, les coopératives sont constituées d'entreprises individuelles, et maintiennent la concurrence et les gains d'efficacité obtenus grâce à cette concurrence. Autre fait important, les économies d'échelle créées donnent à la coopérative un pouvoir sur le marché qui lui permet de négocier des marges durables.

À travers le Canada, on trouve plus de 1 300 coopératives agricoles, qui emploient 36 000 personnes, et qui génèrent plus de 19 milliards de dollars par an en revenus. Les coopératives agricoles, constituées d'agriculteurs aux quatre coins du Canada, travaillent à la réalisation d'objectifs communs pour les producteurs, aident ceux-ci à exploiter des innovations à valeur ajoutée et à réinvestir, dans l'industrie, quelque 1,6 milliard de dollars provenant des producteurs. Fait significatif, les coopératives créent du revenu et de la richesse et assurent un réinvestissement dans les communautés rurales où elles se trouvent. Les coopératives sont un important mécanisme de revenu agricole et de développement rural.

Le talon d'Achille de toutes les coopératives est la capitalisation. L'environnement commercial est caractérisé par des changements rapides et par l'innovation. La concurrence à l'échelle mondiale et les besoins en développement à valeur ajoutée nécessitent d'importants investissements. Or, pour pouvoir maintenir la cadence dans cet environnement exigeant, il faut du capital.

Les coopératives, qui se composent uniquement des membres qui y adhèrent, ont des problèmes considérables à obtenir le capital qu'ils ont besoin d'investir dans leurs communautés et dans des projets novateurs :

1. Contrairement à la situation des entreprises du secteur privé, le capital social des membres d'une coopérative n'apprécie pas, et l'augmentation des investissements suscite donc peu d'enthousiasme.
2. Les coopératives ont peu, voire aucun accès à des sources de capital externes, et notamment à du capital de risque.
3. L'objectif primaire d'une coopérative est d'obtenir des avantages sur les marchés et de transmettre ces avantages à ses membres, ce qui limite la capacité de la coopérative de réinvestir.
4. Le vieillissement de la population des agriculteurs et la réduction continue des personnes se livrant à des activités agricoles réduisent encore davantage les possibilités de capitalisation. À mesure que les producteurs prennent leur retraite et retirent leur part du capital social investi dans la coopérative, il y a de moins en moins de nouveaux agriculteurs pouvant remplacer ce capital.

Sur le marché mondial, le problème de la capitalisation limite la capacité des coopératives de faire des investissements stratégiques et de continuer à contribuer aux recettes des exploitations agricoles et au développement des collectivités rurales.

En 1985, la province du Québec a créé et mis en œuvre le Régime d'investissement coopératif (RIC). En 2003, le gouvernement du Québec a procédé à une refonte complète des mesures fiscales visant les entreprises au sein de la province. Le RIC a été la seule de seulement deux mesures à survivre à l'examen. La province a conclu que le RIC assurait un investissement considérable provenant du marché dans les collectivités rurales, à un coût très peu élevé et rentable.

- **La FCA recommande l'adoption d'un Plan d'investissement coopératif (PIC) canadien, qui aurait pour effet de réduire l'impôt fédéral sur le revenu, encouragerait l'investissement de capital dans le développement des régions rurales, assurerait l'innovation et améliorerait les revenus agricoles.**

En vertu du PIC, les membres et employés qui investissent dans les actions privilégiées de leur coopérative bénéficient d'une retenue d'impôt de 125 %. L'avantage fiscal accordé aux membres et employés constitue une mesure d'incitation aux investisseurs à la recherche de placements fournissant des intérêts, puisque la valeur des actions d'une coopérative n'apprécie pas.

Le programme a eu énormément de succès dans la province du Québec. En 2002, le programme a coûté quelque 6 millions de dollars au gouvernement du Québec, et a généré plus de 36 millions de dollars en placements directs de capital et a encouragé l'investissement en contrepartie de près de 100 millions de dollars dans des coopératives en milieu rural. Pour chaque dollar investi par le gouvernement, 5 \$ ont été générés sous la forme de tels placements. Si l'on extrapole ces chiffres à l'échelle du Canada, il est estimé qu'un PIC national coûterait quelque 18 à 20 millions de dollars par an au gouvernement canadien et, au fil des ans, générerait des centaines de millions de dollars en placements dans des coopératives agricoles situées dans des collectivités canadiennes.

Au bout du compte, si l'on réussit à créer des coopératives plus puissantes, les agriculteurs canadiens disposeraient d'un outil plus solide pour améliorer les revenus tirés des marchés, tout

en maintenant les gains d'efficience que procure la concurrence sur ces mêmes marchés. S'ils réussissent à augmenter les revenus agricoles, ces investissements encouragés par un PIC réduiront la nécessité d'autres programmes de soutien du revenu agricole et créeront des investissements dictés par les marchés dans les collectivités rurales. Il s'agit d'une façon efficace, d'une part, de créer des mesures incitatives qui bâtiront un environnement commercial compétitif pour les agriculteurs canadiens et, d'autre part, d'atteindre les objectifs nationaux dans le secteur de l'agriculture.

4 Amélioration de l'accès au crédit

Le secteur canadien de l'agroalimentaire, y compris les producteurs primaires, ont besoin d'avoir accès à du crédit à court et à long terme pour financer leurs opérations. Le crédit à court terme, comme les prêts d'exploitation, est généralement consenti par des prêteurs du secteur privé : des banques, des caisses d'épargne et des institutions similaires. Le crédit à long terme, comme les hypothèques, est fourni soit par des prêteurs privés, soit par Financement agricole Canada (FAC). FAC est un important partenaire de l'agriculteur canadien depuis de nombreuses années, et sa réaction à la crise de l'ESB et aux plus difficultés plus récentes éprouvées par l'industrie du bétail a montré une fois de plus sa grande utilité.

- **La FCA demande au gouvernement de faire en sorte que Financement agricole Canada ait accès à toutes les sources de financement qui sont nécessaires pour fournir du crédit aux agriculteurs durant cette période économique difficile.**

4.1 Encouragement de l'investissement privé

Au cours de l'année écoulée, de nombreux investisseurs ont pris conscience du considérable potentiel d'investissement qu'offre l'agriculture canadienne. La FCA, ainsi que plusieurs groupes et entreprises agroalimentaires ont reçu des demandes d'information de représentants d'intérêts privés qui souhaitent fournir du capital à notre industrie. Tandis que certains projets offrent des mécanismes d'investissement relativement simples, comme les grands projets d'immobilisations et les projets d'investissement dans les terres agricoles, d'autres, tels que de l'assurance spécialisée ou des produits du crédit, nécessitent de considérables investigations et démarches législatives avant qu'ils puissent être capitalisés.

L'économie, tant au sein qu'en dehors du secteur de l'agroalimentaire, a beaucoup évolué, et ce, dans un très court laps de temps. Les agriculteurs de céréales et d'oléagineux ont généralement accès à du crédit, bien que la conjoncture au printemps prochain alliant une baisse des prix des produits de base à une forte augmentation des coûts des intrants mettra à rude épreuve la volonté des banquiers d'accorder du crédit. Pour les éleveurs de bétail, et particulièrement les producteurs de porc, le crédit semble être plus difficile à obtenir en raison de la crise qui s'est déclarée l'année dernière. Financement agricole Canada (FAC) a été un partenaire particulièrement utile pour le producteur canadien en ce sens qu'il a maintenu l'accès au crédit tout au long de cette crise, et même si cela n'assure pas une protection complète sur les marchés privés du crédit, ce mécanisme offre une certaine garantie face au scénario où des pertes subies par les prêteurs privés à la suite de prêts consentis dans un autre portefeuille bancaire pourraient nuire aux modalités du crédit dans le portefeuille de

l'agroalimentaire. D'un autre côté, c'est dans le contexte des prêts agricoles à long terme que la présence de FAC se fait le plus sentir; les banques privées et les caisses d'épargne fournissent la majorité du crédit d'exploitation et s'ils n'avaient pas accès à ce crédit, de nombreux producteurs seraient dans l'incapacité de planter des cultures ou de financer leur exploitation d'élevage de bétail.

Les agriculteurs au Canada ne mènent pas leurs opérations en vase clos. Le secteur agroalimentaire est une chaîne de valeur aux maillons étroits, et lorsque des problèmes de crédit surviennent dans d'autres liens de la chaîne, par exemple, chez les fournisseurs des intrants, les transformateurs ou les exportateurs, cela a des conséquences catastrophiques qui se répercutent jusqu'à la ferme. Comme elle l'a fait par le passé, la FCA continuera de chercher à obtenir l'engagement de représentants à tous les niveaux de la production et de la commercialisation des produits agroalimentaires canadiens et elle souhaite unir ses efforts à ceux du ministre des Finances pour s'assurer que notre industrie à tous les niveaux demeure viable et productive durant cette période sans précédent. À cette fin, la FCA propose les quatre activités suivantes qui assureront la participation de tous les niveaux de production et permettront de créer un partenariat productif entre le gouvernement, l'industrie privée et les représentants financiers et qui fera en sorte que le secteur canadien de l'agroalimentaire sortira de cette crise plus fort qu'auparavant, tant sur le marché intérieur que sur le marché international.

- **La FCA recommande que l'on mette sur pied un groupe de travail de collecte d'information sur le marché de l'agroalimentaire qui serait composé de personnes provenant de secteurs aussi variés que possible mais bien informées.** Tandis que des efforts de ce genre sont certainement déjà déployés dans les secteurs public et privé, l'énorme vitesse à laquelle la crise actuelle s'est déclarée et continue d'évoluer nécessite une approche unique visant à obtenir nettement plus d'information de la part des personnes qui sont les plus proches des événements. Cela inclurait des prêteurs comme Financement agricole Canada et les grosses banques, les agriculteurs, les comptables et les conseillers financiers, les transformateurs, les acheteurs et vendeurs de produits de base, des représentants d'institutions gouvernementales—comme Agriculture et Agroalimentaire Canada, Statistique Canada et la Banque du Canada—ainsi que des experts des milieux universitaires et venant d'autres segments touchés de l'industrie. Il devrait s'agir de personnes qui sont le plus près possible de l'action, et il faut que ce soit un effort non partisan ayant comme objectif de réunir, d'assembler et de diffuser à tout le secteur l'information la plus pertinente et la plus à jour possible.
- **La FCA suggère que l'on mette sur pied un groupe de travail chargé de mener une étude qui viserait à définir le risque qui pèse éventuellement sur la chaîne de valeur agroalimentaire actuelle.** Étant donné l'étendue de ce mandat et les possibles contraintes de temps dues au gel des marchés du crédit, il se pourrait qu'il soit nécessaire d'adopter une approche progressive dans le cadre de cette étude, c'est-à-dire qu'on commencerait par un rapide examen environnemental et une analyse provisoire correspondante, qui seraient suivis d'une étude de recherche plus détaillée consistant à réunir un plus grand nombre de données et à pousser plus loin l'analyse et à l'étendre sur une plus grande période. Les deux études examineront la structure du crédit au sein du système agroalimentaire canadien—et notamment les types de crédit disponibles, où du crédit est obtenu, qui le fournit, comment il est utilisé aux diverses étapes du marché et quels risques compromettraient sa disponibilité. Étant donné le désendettement massif qui survient actuellement sur les marchés américains, ce qui auparavant était inconcevable devient

maintenant possible, et il est important de prendre des mesures pour protéger les marchés, les mécanismes et les outils dont l'agriculture canadienne a besoin pour bien mener ses opérations. Les travaux initiaux en vue d'un tel projet ont déjà été amorcés, et on espère que le gouvernement participera à une telle initiative.

- **La FCA demande au gouvernement de collaborer avec les fournisseurs publics, privés et institutionnels de capital afin d'améliorer la disponibilité de crédit en réponse aux vulnérabilités repérées dans le cadre de l'exécution des deux activités susmentionnées.** La FCA, de concert avec un certain nombre d'autres partenaires, y compris une entreprise de financement par capitaux propres, a entrepris la conception et la mise en œuvre d'une facilité d'attribution de crédit pour le financement des marges qui servirait les intérêts des acheteurs, vendeurs, producteurs et transformateurs de céréales. Une préoccupation initiale sur les marchés des produits agricoles de base durant la volatilité qui a caractérisé ces marchés au cours du printemps et de l'été de 2008 était l'incapacité ou le refus des prêteurs d'augmenter la taille des prêts requis pour continuer à offrir des opérations de couverture sur les marchés à terme des produits de base. Ce type de facilité fournirait ce capital.
- **La FCA espère pouvoir collaborer avec le gouvernement et d'autres industries affectées pour concevoir et évaluer des stratégies additionnelles de gestion du risque pour les sous-secteurs et les domaines où des mécanismes privés de gestion du risque, tels que les marchés à terme et diverses formes d'assurance soit n'existent pas, soit sont très nettement inférieurs aux besoins.** On pense par exemple à un mécanisme de couverture pour diverses cultures, le bétail et des intrants comme les engrais qui actuellement ne sont pas cotés en bourse et pour lesquels il n'existe pas d'opération de couverture efficace. Un grand nombre de ces produits de base pour lesquels il y a une insuffisance de services font l'objet de contrats continuellement renouvelés et d'autres transactions directes similaires conclues entre les producteurs et les acheteurs finaux. Malheureusement, cette pratique expose énormément l'agriculteur, le transformateur ou le détaillant à des changements dans le prix, puisqu'il leur est impossible de protéger la transaction. Pour de nombreux producteurs canadiens, de solides opérations de couverture font partie d'un plan d'entreprise réussi, et la prise de mesures pour les généraliser davantage sera un important élément des efforts ayant pour but d'améliorer la compétitivité de l'agriculture canadienne.

5 Résumé

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) est une organisation-cadre qui représente plus de 200 000 familles agricoles à travers le Canada. Ces familles agricoles exploitent de petites entreprises et travaillent fort et ainsi aident l'ensemble des Canadiens et Canadiennes en contribuant de façon considérable à l'économie canadienne, en fournissant des aliments salubres et abordables à la population canadienne et en veillant à la propreté et à la durabilité de l'environnement.

Accélération des dépenses au chapitre de l'infrastructure

Transport

- La FCA encourage le gouvernement à tenir compte des régions rurales du Canada dans le cadre de tout programme d'amélioration de l'infrastructure, puisque les routes rurales constituent un important lien entre les centres de production et les marchés finaux auxquels les produits sont destinés.

- La FCA suggère que le ~~gouvernement~~ ^{gouvernement} entreprenne un examen des transports, en analysant le système en place afin de repérer les secteurs où un investissement stratégique maximiserait les avantages tant pour les centres urbains que les centres ruraux et qu'il y attribue les fonds d'investissement requis le plus rapidement possible.
- La FCA appuierait toute ~~partie~~ ^{partie} consacrée à l'infrastructure dont le but serait d'augmenter l'efficacité et de réduire les coûts de transport des céréales et des oléagineux, des engrais et des autres produits importants qui passent par ce réseau, et particulièrement les projets où de tels avantages se répercuteraient dans toute la chaîne jusqu'aux fermes.

Préservation de terres agricoles productives

- La FCA demande au ministre des Finances de créer un Programme de dons agricoles qui prévoit des mesures d'encouragement pour les donateurs de terres agricoles productives ou de servitudes ou covenants agricoles similaire au Programme des dons écologiques qui connaît un très grand succès.

Création de solides marchés du travail durables et de mesures d'encouragement à la formation

- La FCA appuie les activités du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture consistant à cerner les besoins de formation du secteur et à chercher des solutions à cet égard. Elle espère que le gouvernement continuera de reconnaître la contribution de ce précieux conseil et appuiera ses activités futures.
- La FCA espère que le ministre des Finances fournira un appui à des initiatives axées sur les jeunes agriculteurs de sorte que l'agriculture canadienne demeure viable au cours des prochaines décennies.

Soutien aux secteurs industriels traditionnels et émergents

Crise dans l'industrie du bétail

- La FCA recommande que Finances Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada collaborent pour répondre à cette crise en prorogeant, d'un an, le calendrier de remboursement des paiements faits dans le cadre du Programme de paiements anticipés.
- La FCA demande à Finances Canada de fournir également au ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada tout soutien additionnel dont il pourrait avoir besoin pour répondre aux besoins des éleveurs de bétail durant cette période difficile.

Mesures en réponse aux maladies animales

- La FCA demande au gouvernement de prendre des mesures pour assurer une couverture adéquate à l'ensemble des agriculteurs canadiens au cas où il y aurait des flambées de maladies, puisque le contrôle d'une telle menace pour la santé publique correspond tout à fait à l'intérêt de l'agriculteur et de la société.
- De même, si le gouvernement est résolu à promulguer des normes de biosécurité, la FCA demanderait qu'une indemnisation appropriée soit prévue afin de faciliter cette transition et afin d'assurer le plus haut degré de conformité et de participation. Cette mesure inclurait également une coopération avec l'industrie pour définir un système de partage des coûts économiquement faisable pour les matières à risque spécifiées.

(MRS) qui ne pénalise pas injustement notre secteur du bétail à l'échelle mondiale et nationale.

- Finalement, la FCA reconnaît l'importance des programmes de salubrité des aliments à la ferme et encourage vivement le gouvernement à maintenir ces programmes qui profitent à la société.

Cadre stratégique pour l'agriculture « Cultivons l'avenir »

- La FCA est reconnaissante pour la manière dont le gouvernement contribue aux programmes de gestion du risque de l'entreprise et encourage vigoureusement le ministre des Finances à maintenir son soutien pour ces importants outils tout au long de l'actuelle crise économique, puisqu'ils apportent un certain soulagement à l'incroyable volatilité des marchés à laquelle font face tous les producteurs ces temps-ci.
- La FCA encourage le gouvernement à fournir rapidement un nombre suffisant de ressources à cette partie du Cadre stratégique pour l'agriculture « Cultivons l'avenir », afin que cet important travail puisse se poursuivre et afin que notre secteur puisse sortir de cette crise en tant qu'acteur plus fort, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Programmes agricoles souples au niveau régional

- La FCA encourage le gouvernement du Canada à tenir sa promesse électorale en mettant sur pied le fonds AgriFlex et en permettant aux agriculteurs et aux gouvernements provinciaux de répondre aux besoins variés de l'agriculture partout au Canada.

Coûts des intrants

- La FCA demande au gouvernement de respecter son engagement de réduire de 2 cents le litre la taxe d'accise prélevée sur le diesel.

Commercialisation auprès des consommateurs au Canada

- La FCA souhaite collaborer avec le gouvernement pour exploiter les récents changements apportés aux lignes directrices d'étiquetage relativement à la mention « Produit du Canada » en les intégrant à une stratégie globale de marketing des produits canadiens.
- Reconnaissant que ces changements seront apportés tout au long de l'année prochaine, la FCA demande au gouvernement de coopérer avec elle pour éduquer les consommateurs sur les changements qui sont apportés, pour dresser des plans de commercialisation appropriés et pour mettre en œuvre un programme de marketing qui maximise les avantages économiques pour les producteurs, les transformateurs, les détaillants et les consommateurs.

Plan d'investissement coopératif

- La FCA recommande l'adoption d'un Plan canadien d'investissement dans les coopératives, qui aurait pour effet de réduire l'impôt fédéral sur le revenu, encouragerait l'investissement de capital dans le développement des régions rurales, assurerait l'innovation et améliorerait les revenus agricoles.

Amélioration de l'accès au crédit

- La FCA demande au gouvernement de faire en sorte que le Financement agricole Canada ait accès à toutes les sources de financement qui sont nécessaires pour fournir du crédit aux agriculteurs durant cette période économique difficile.

Encouragement de l'investissement privé

- La FCA recommande que l'on mette sur pied un groupe de travail de collecte d'information sur le marché de l'agroalimentaire qui serait composé de personnes provenant de secteurs aussi variés que possible mais qui sont bien informées.
- La FCA suggère que l'on mette sur pied un groupe de travail chargé de mener une étude qui viserait à définir le risque qui pèse éventuellement sur la chaîne de valeur agroalimentaire actuelle.
- La FCA demande au gouvernement de collaborer avec les fournisseurs publics, privés et institutionnels de capital afin d'améliorer la disponibilité de crédit en réponse aux vulnérabilités repérées dans le cadre de l'exécution des deux activités susmentionnées.
- La FCA espère pouvoir collaborer avec le gouvernement et d'autres industries affectées pour concevoir et évaluer des stratégies additionnelles de gestion du risque pour les sous-secteurs et les domaines où des mécanismes privés de gestion du risque, tels que les marchés à terme et diverses formes d'assurance, soit n'existent pas, soit sont très nettement inférieurs aux besoins.